

5.00 crédits

0 h + 30.0 h

Q2

Enseignants	de Geus Sebastiaan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Les thèmes suivants seront abordés : • Didactique adéquate en fonction de l'âge • Le "savoir supports" : préparation d'une séance : définir les objectifs, les méthodes d'intervention, quels outils de base pour la gestion d'un groupe • Apprentissage des différentes étapes (Hockey 4 life II) au niveau social et moteur associées au contenu de l'entraînement favorisant un développement sur le long terme (LTDA) • Séance MultiSkills (MSK) en psychomotricité alternative • Compass (les 12 principes du jeu de hockey) • Les principes de jeu dans l'organisation de séances • Techniques de base et avancées du hockey : position des pieds, grips, ... pour différents niveaux du joueur • Multimédia : les différents outils technologiques utilisés dans le support de l'apprentissage moteur • Les principes de base pour un hockey durable et une gestion globale de groupe
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : • Exécuter les « savoirs supports » des techniques de base d'animation d'une séance de hockey. (1.2, 1.4, 1.8, 4.2, 4.3 et 8.3) • Maîtriser les techniques de base du hockey (MS Animateur). (1.2, 5.1, 5.2, 5.3 et 8.3) • Préparer le contenu des séances de hockey en fonction du public et du niveau rencontrés. (1.1, 1.3, 1.5, 8.4 et 8.3) • Démontrer et appliquer les principes tactiques du "Compass" - principes de jeu du hockey belge. (1.2, 5.1, 5.2, 5.3 et 8.3) • Expliquer et démontrer les principes des techniques avancées (II) de hockey (1.2, 4.2 et 8.3) • Exécuter les bases de l'intégration du multimédia dans le cadre d'une séance de hockey. (1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.6, 1.8, 4.2, 4.3 et 8.3) • Exécuter les recommandations de base pour une pratique du hockey dans une perspective de durabilité et de gestion globale de son groupe. (1.7 et 8.3) • Exécuter les éléments qui permettent de prévenir, d'anticiper des accidents fréquents dans l'entraînement de hockey. (1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6, 1.8, 4.2, 4.3 et 8.3)
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'étudiant sera évalué sur base des critères suivants : • Connaissance du hockey : décrire les techniques de base et les associer aux grips, associer les règles et structures à des situations de matchs, savoir corriger le geste de l'apprenant ; • Avant la session : Préparer une session, associer des contenus cohérents avec l'âge et le niveau des participants, prévoir des consignes efficaces ; • Pendant la session : gérer un groupe et l'individu, rendre les joueurs actifs, adopter un placement pertinent, être capable d'expliquer correctement un exercice ; • Assurer la sécurité ; • Coacher : gérer les feed-backs, maintenir un esprit d'apprentissage, maintenir un esprit de fair-play Note absorbante : La note absorbante sera appliquée pour cette UE : pour chacune des parties, l'étudiant.e doit obtenir une note de >7/20. Donc si l'étudiant.e se voit attribuer une note de #7/20 pour, par exemple la partie 'coacher' OU 'assurer la sécurité' la note totale pour la session d'examen sera égale à la note du 'coacher' ou 'assurer la sécurité' (note absorbante).

Méthodes d'enseignement	Le cours combine une approche théorique et pratique afin d'offrir une compréhension complète du hockey. • La partie théorique est dispensée sous forme de présentations interactives et de discussions en classe, visant à approfondir les connaissances sur les règles du jeu, les principes tactiques, les aspects physiologiques et les dimensions pédagogiques de l'enseignement du hockey. • La partie pratique se déroule sur le terrain, avec des séances axées sur le développement des compétences techniques (passes, dribbles, tirs, etc.), la mise en place de situations tactiques, l'organisation de jeux et de matchs et de micro-enseignement. Ces activités permettent aux étudiants d'expérimenter concrètement les contenus abordés en théorie. L'alternance entre théorie et pratique favorise une intégration progressive des savoirs et compétences, dans une perspective à la fois réflexive et expérientielle.
Contenu	Connaissances des différents grips et des techniques de bases. Savoir corriger le geste de l'apprenant. Connaître les règles de base du hockey. Préparer une session d'entraînement en fonction de l'âge, du niveau et prévoir des consignes efficaces. Être capable de gérer le groupe et l'individu, rendre les joueurs actifs et expliquer correctement un exercice. Connaître les consignes de base en matière de coaching.
Autres infos	Ce cours est réservé aux étudiants FSM. Hors programme son accès est possible aux autres étudiants UCLouvain sur base d'un dossier à remettre au coordinateur du cours. • Évaluation continue L'évaluation est continue. La présence active aux cours est donc obligatoire. • Absences non justifiées En cas d'absence non justifiée à un cours VOL2 (hors activité d'évaluation), la note finale de cette UE sera pondérée au prorata des présences (présences = présences + absences justifiées). Toute absence injustifiée à une évaluation se traduit par une note d'absence à l'examen. En cas d'absence justifiée valable https://www.uclouvain.be/fr/facultes/fsm/restricted/certificats-medicaux, une séance de rattrapage pourrait être organisée si les conditions matérielles et humaines le permettent. • Retard Trois (3) retards impliqueront 1 absence injustifiée ce qui influencera la note finale (voir point 1). • Certificat Médical La procédure simplifiée est disponible sur le site internet : www.uclouvain.be/fsm-cm • Un modèle de certificat précis doit être complété par le médecin. • L'étudiant.e réalise un scan de bonne qualité de son certificat. Il intitule le fichier de son nom prénom année d'inscription. Le format de sauvegarde doit être .pdf. (exemple : Delie_Arnaud_EDPH1BA.pdf) • L'étudiant.e montre son original à l'assistant.e en charge de son groupe dès son retour. • L'étudiant.e dépose un scan de son certificat via un Microsoft Forms. • L'étudiant.e conserve l'original du CM jusqu'à la fin de l'année académique, qui pourra lui être réclamé au besoin. • L'étudiant.e ne dépose plus son certificat original à l'administration. Le Règlement général des études et des évaluations impose aux étudiant-es que les pièces justificatives relatives à une absence à une évaluation soient communiquées au plus tard le lendemain de l'absence (voir article 103 du RGEE). Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation kinésithérapie entraîne automatiquement qu'une présence de moins de 60% de cette UE, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants.
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Approfondissement en pratiques sportives	APPEDPH	5		